

Présences :

Président : ENNJIMI Saïd,

Mme HEBRE Valérie, MM. AUGÉY Claude, BASQ Stéphane, BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, COMBARET Christian, DANTAN Jacques, FILHASTRE Hervé, FRADIN Karim, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, LADRAT Bernard, LAFRIQUE Philippe, LEONARD Frédéric, MARTIN Alain, MASSE Pierre, MATTENET Patrick, MIREBEAU Pascal, RABAT Luc, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, TINGAUD Pascal, WAILLIEZ David.

Absents : Mme BARROT - MM. BONNET Jean-François, BOUDET Alexandre, DAUPHIN Jean Louis, LAPORTE FRAY Bernard.

CNOSF - Proposition de conciliation reçue dans le cadre d'une demande de délivrance d'une licence, après sanction pénale

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier ainsi que de la proposition de conciliation du CNOSF datée du 18 novembre, les membres du Comité de direction décident de ne pas suivre cette dernière.

15 avis contre la proposition de conciliation du CNOSF (9 voix pour – 2 abstentions).

Le Président de la LFNA
Saïd ENNJIMI

Le Secrétaire Général
Luc RABAT